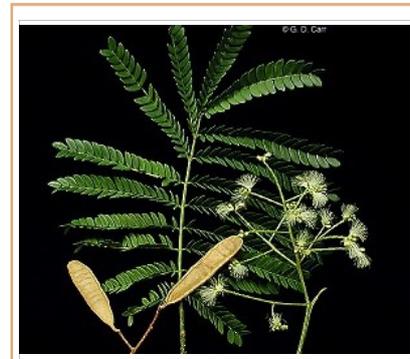


Albizia

Albizia des Moluques

Nom scientifique	Falcataria moluccana
Synonymes	Paraserianthes falcataria, Albizia falcataria, A. falcata, A. moluccana. Adenanthera falcataria
Famille	Fabaceae



DESCRIPTION

Photos : invasion à Hawaï (<http://www.biisc.org>) - Feuilles (© <https://commons.wikimedia.org/>) - Rameau (© G.D. Carr)

Allure générale	Arbre de grande taille pouvant atteindre jusqu'à 40 m de haut avec de petits contreforts.
Feuilles	Feuilles alternes, composées bipennées de 20-40 cm de long, chaque penne est composée de 25 folioles falciformes, pubescentes, vert terne et plus pâle en-dessous.
Fleurs	Grandes fleurs bisexuées de couleur blanc crème à blanc verdâtre.
Fruits	Gousses plates, densément pubescentes ou glabres.
Graines	Graines ellipsoïdes, brun foncée, plates, mesurant 5-7 mm de long.
Caractéristiques	Arbre avec un houppier en forme de parapluie et une écorce gris clair, ponctuée de verrues.



ÉCOLOGIE

Mode de reproduction

Sexué.

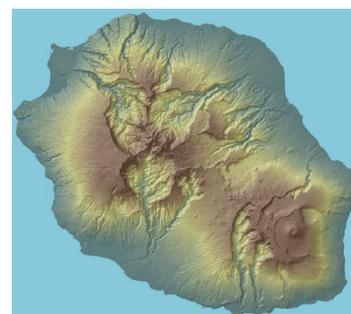
Mode de dissémination

Forte production de graines contenues dans des gousses légères, disséminées par le vent.

Conditions de développement

Très exigeante en lumière, elle colonise naturellement les clairières et trouées forestières. Elle se développe sur des sols relativement pauvres tant qu'ils sont bien drainés.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Source : Mascarine Catediana

Aire d'origine Iles Moluques et Nouvelle-Guinée occidentale (Indonésie)

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

- Réunion** Espèce jadis plantée pour apporter de l'ombrage dans les plantations de théiers des hauts de Sainte-Marie. L'arbre a été observé à Sainte-Anne, dans la vallée de la Rivière des Roches (naturalisé et envahissant), au Colorado (planté) et à Bellepierre (planté et subspontané). Sa distribution actuelle dans l'Est de l'île doit être précisée, en particulier dans la vallée de la Rivière des Roches où il semble s'étendre.
- Monde** Cet arbre est introduit et envahissant dans de nombreuses îles tropicales : Seychelles, Hawai'i, Polynésie française, Micronésie, Niue, Cook, Samoa, Fidji, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Cuba, Chili (île Easter).

IMPACTS

Largement plantée et exploitée, elle s'est naturalisée pour devenir fortement envahissante dans les forêts humides de basse altitude de certaines îles du Pacifique où elle modifie le fonctionnement des écosystèmes. Cette tendance pourrait également se produire dans d'autres régions du monde où elle est présente, mais elle n'est pas encore très répandue comme en Amérique tropicale et en Afrique.

Aux Seychelles, cet arbre ne résiste pas aux vents cycloniques. D'importantes trouées se créent lorsqu'il tombe, favorisant l'invasion par des plantes introduites comme *Clidemia hirta*.

A Hawai'i, il a été montré que la litière formée par cette espèce a complètement modifié la composition des communautés d'invertébrés en favorisant les insectes exotiques. De plus, cette espèce fixatrice d'azote peut augmenter la croissance de plantes exotiques mieux à même de répondre à l'augmentation d'azote dans le sol. L'élimination de 1500 arbres en bordure d'autoroute sur l'île de Kaua'i a été chiffrée à 1 M. de dollars US.

USAGES



Planté en raison de sa croissance relativement rapide (7 m la première année), il est également utilisé pour son ombrage et comme arbre d'ornement.

RÉGLEMENTATION / programme de lutte

Cette espèce est classée dans la liste des plantes exotiques envahissantes à La Réunion définie par le CBN-CPIE Mascarin. Elle ne fait pas l'objet de programme de lutte particulier sur le département.

Il est cité que les plantules peuvent être arrachées à la main. Les individus matures peuvent être éliminés par la combinaison d'une coupe suivi d'un badigeonnage de la souche avec du glyphosate ou du triclopyr.